

Démission du CNCPH

Ce jour, la Neurodiversité France présente sa démission de l'assemblée plénière du CNCPH ainsi que des commissions et délégations auxquelles ses membres participaient.

A des fins de transparence et de respect, nous tenions à vous en exposer les motifs.

Tout d'abord, lorsque nous avons présenté notre candidature c'est parce que nous avons été convaincus par les déclarations du président Jérémie BOROY qui affirmait souhaiter un CNCPH dont les membres participants et décisionnaires seraient uniquement des personnes directement concernées par les problématiques liées au handicap. Il s'avère que ce n'est pas le cas, les associations gestionnaires et représentantes sont celles qui demeurent avec le plus d'influence, de poids, et de capacité à participer et interagir avec les ministères.

Cela est lié au second motif de notre démission. L'organisation du CNCPH donne plein pouvoir de décision, au sein de la structure à la commission permanente et finalement l'assemblée plénière n'est qu'une chambre de validation, les commissions thématiques ne sont que des espaces de réflexion propositionnels. Aussi la composition actuelle de cette commission permanente ne laisse, selon nous, aucun espoir à une autre vision du handicap, une vision moins médicale, plus sociale, et surtout une lutte contre le validisme.

Le CNCPH est dépendant du gouvernement et de la volonté de ce dernier. Nous avons pu constater le peu de réelle considération des ministres successifs ce qui laisse paraître un CNCPH réduit à une caution morale d'un exécutif indifférent. C'est désormais encore plus grave, puisque le gouvernement actuel, par le biais de ses différents ministres, affirme des principes qui sont contraires aux nôtres et nous ne souhaitons pas servir de caution à un gouvernement qui s'inspire des idées de l'extrême droite. Nos luttes sont politiques autant qu'elles sont sociales et elles s'inscrivent dans une République qui garantit un Etat de droit qui n'est pas une variable d'ajustement mais le fondement même de nos libertés si dures à préserver et dont l'exercice est si complexe à garantir.

Lorsque nous avons présenté notre candidature, c'était dans le but d'échanger afin de confronter nos convictions avec celles des autres associations membres, le CNCPH ne s'y prête ni dans son organisation ni dans sa capacité de décision.

Afin de préserver la cohérence de nos actions, de nos principes, de nos convictions, de nos idées, nous ne pouvons continuer à nous impliquer et nous intégrer dans cette institution.

Nous vous remercions pour votre compréhension et vous présentons, nos salutations distinguées.

Jimmy BEHAGUE

Président de la Neurodiversité France